

temples, des sanctuaires, des assemblées? Montrerai-je Alexandrie élevant avec un zèle égal des autels à tous les dieux? Vous mènerai-je avec nos voyageurs lire sur les jambes mutilées du dieu Memnon les témoignages d'admiration ou de reconnaissance inscrits par des voyageurs moins incrédules que le sceptique Strabon, et qui croyaient avoir entendu le chant du dieu au lever du soleil¹?

Chez les peuples helléniques surtout, les sanctuaires religieux, les rendez-vous de la dévotion païenne étaient demeurés sacrés. Le culte grec était sans puissance politique; mais il lui restait une grande sympathie avec les instincts poétiques et les affections populaires. Ces peuples, si peu soucieux de leur liberté, se révoltaient volontiers pour leurs temples. Ils défendaient contre Cléopâtre Arsinoé réfugiée dans le temple d'Ephèse. Le droit d'asile protégeait les débiteurs obérés, les esclaves fugitifs, les malfaiteurs impunis; et quand la police romaine voulait sévir, elle était arrêtée par une insurrection populaire. Tibère, ce grand justicier, traita gravement cette question: il n'osa abolir les droits d'asile, il se contenta de les vérifier; toutes les cités grecques envoyèrent leurs députés à Rome; et « ce fut un grand jour pour le sénat romain, » une grave et importante discussion que celle de ces droits d'asile, dont on cherchait les titres « et dans les édits du peuple romain, et dans les décrets des rois, et dans les traditions des dieux, » auxquels on n'osa toucher qu'avec réserve, « leur imposant des limites, mais dans un langage toujours plein de respect². »

1. Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 7. Strabon, XVII. Tacite, *Annal.*, II, 61, et les inscriptions.

2. Tacite, *Annal.*, III, 60 et suiv., 44. On voit par là que Suétone s'est trompé quand il dit que les droits d'asile furent abolis. *In Tiber.*, 37. V. aussi

La gloire des sanctuaires illustres ne diminuait donc pas. Les tablettes votives n'étaient pas moins nombreuses à Cos et à Epidaure¹. Jupiter Olympien n'était pas descendu du trône d'ivoire et d'or où Phidias l'avait placé². Junon régnait toujours à Samos, Minerve à Athènes, Vénus à Paphos et à Aphrodise; dans ce peuple de dieux qu'adorait la Grèce, il n'était si obscur vilain qui n'eût au moins sa chapelle, et cent ans plus tard, Pausanias décrit par milliers les temples, les oratoires et les statues. Enfin dans la cité d'Ephèse, sur un des plus beaux points du monde romain, s'élevait le temple de Diane, bâti en quatre siècles avec l'argent de l'Asie entière³. Toute une classe d'artisans ne faisait que vendre de petites statues d'or et d'argent de la grande déesse; et quand, à la face de cette grossière allégorie orientale, saint Paul vint prêcher son Dieu crucifié, on le chassa aux cris de: Vive la grand Diane des Ephésiens⁴.

Car la Diane d'Ephèse avait en ce siècle une grandeur toute particulière. Placée sur les limites qui séparaient les peuples grecs des races asiatiques, elle était un centre puissant de croyances et d'adorations. Cette déesse si vénérée n'était plus la chasseresse hellénique, la vierge sau-

le procès devant le sénat entre les Messéniens et les Lacédémoniens, au sujet du temple de Diane Liménate. Tacite, *Annal.*, IV, 43. Dans Eckhel (t. IV, p. 488 et s.), les médailles de 78 villes de l'empire portant les unes IEPA (ville sacrée), les autres N (νεωτόπος, gardienne du temple); d'autres ΑΣΥΛΑ (asile).

1. Strabon, VIII. V. dans Gruter et dans Bullet, *Hist. du Christian.*, p. 119.

2. Sur le temple d'Olympie, V. Pausanias V, 10-12.

3. « Le temple d'Ephèse, bâti il y a 220 ans, fut établi dans un terrain marécageux pour ne pas être exposé aux tremblements de terre; mais pour l'affermir on assit les fondements sur une couche de charbon pilé et de toisons de laine. Sa longueur est de 425 pieds, sa largeur de 220. Il y a 127 colonnes hautes de 70 pieds, dont chacune a été donnée par un roi; 36 sont ciselées, l'une est de Scopas. » Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 15.

4. *Actes*, XIX, 23 et s.

vage Artémis. C'était une idole aux nombreuses mamelles; c'était, sous un autre nom, Mylitta, Astarté¹, ce dieu hermaphrodite de la Syrie que l'on nous peint, tenant à la main un sceptre et un rouet, et placé entre les deux autels du soleil et de la lune. Sous ces noms et ces symboles divers, était plus que jamais adoré le dieu-monde de l'Orient, la matière indépendante de l'esprit, aveugle et cependant puissante, inintelligente et pourtant créatrice.

Le génie romain surtout se sentait depuis longtemps poussé vers les cultes orientaux². Les Galls de Bérécynthe remplissaient Rome de leurs danses vagabondes³. Les dieux d'Égypte, proscrits par les lois, avaient fini par se faire reconnaître des lois elles-mêmes. Auguste avait lutté en vain contre cette invasion étrangère⁴: Isis, Sérapis, le dieu bœuf Apis pour lequel il témoignait son mépris, étaient, dès son époque, les vrais dieux du peuple de Rome, ceux que malade on invoquait, ceux qui recevaient les serments les plus sacrés, ceux autour desquels se rassemblaient les jeunes filles⁵, ceux vers qui, folles et ardentes, les femmes

1. Astarté à Sidon (Lucien, *de Deâ Syrd*, 4. Tertullien, *Apolog.*, 24.) — Atergatis à Hiérapolis en Syrie (Strabon, XVI). — Aphaka dans le Liban (Eusèbe, *de Vitâ Constant.*, III, 53). — Isis en Égypte? — Séléné (la Lune) chez les Grecs. — Selon Lucien, Junon (Héra), mais elle a plus de rapports avec Artémis (Diane) ou avec Aphrodite (Vénus). — Sur ce culte, V. Lucien, *de Deâ Syrd*. — Le caractère panthéiste du culte d'Isis est indiqué par l'inscription suivante, d'une époque postérieure: TE TIBI VNA QVAE ES OMNIA DEA ISIS ARRIVS BALBINVS V. C. Orelli 1871.

Inscription de Sextilius Pollion en l'honneur de la Diane d'Éphèse, d'Auguste (vivant), de Tibère, fils d'Auguste, et de la cité d'Éphèse. Orelli 1949.

2. V. ci-dessus, p. 176.

3. Ovide, *Fast.*, IV, 480. Tibulle, I, *Eclog.* IV.

4. Suet., *in Aug.*, 93.

5. V. Catulle... Properce, II, 24; V, 1; Ovide, *de Arte amandi*, I, 75; *Ep. ex Ponto*, I, 37; Tibulle, I, *Eleg.*, III, et *alibi*, et Horace (*Ep.* I, 17):
... Per sanctum juratus dicat Osirim.

L'une des régions de Rome délimitées par Auguste portait le nom du temple d'Isis et de Sérapis.

poussaient leurs maris plus indifférents¹. Germanicus et Agrippine allaient les adorer dans leurs sanctuaires égyptiens².

Parlerai-je enfin du culte le plus secret et le plus intime, celui des mystères? Là, nous retrouvons la même effervescence de dévotion, la même confusion d'idées, la même prépondérance du panthéisme oriental.

La foule, plus dégoûtée que jamais des religions avouées, plus avide de religions cachées et ténébreuses, se précipitait vers les sanctuaires redoutés d'Éleusis et de Samothrace. Varron, et après lui Germanicus³ vinrent exprès se faire initier à ceux-ci; Auguste respectait et protégeait ceux-là⁴. Mais ces adytes mystérieux étaient faits pour les pas discrets de quelques initiés; la foule les profana. La religion du petit nombre se perdit en devenant la religion de la multitude. Le secret des mystères, dissipé sur tout un peuple, se divulgua et s'évanouit. Les tendances orientales l'emportèrent sur l'esprit hellénique; le côté panthéiste et cosmogonique des mystères, sur leur côté spiritualiste et humain: la partie sainte et religieuse, celle qui encourageait à la vertu et promettait l'immortalité, demeura oubliée, incomprise ou perdue; la partie philosophique, s'il y en avait une, dut s'effacer. La personnalité de l'homme qui, par les mystères, échappait à la tyrannie de la cité, ne pourra échapper à la tyrannie du panthéisme. Tant il est vrai que le moi humain, malgré son orgueil, devait toujours être asservi dans le paganisme; et qu'à la loi chrétienne seulement il appartenait en l'humiliant de l'affranchir⁵!

1. Strabon, VII.

2. Tacite, *Annal.*, II, 54, 59.

3. Augustin, *de Civ. Dei*, VII, 28. Tacite, *Annal.*, II, 54, 58.

4. Suet., *loc. cit.*

5. Sur le sentiment et la pratique du panthéisme sous les empereurs

Cette vague et accablante idée du panthéisme était donc ce qui restait au fond des mystères; avec elle, une pratique grossière, dénuée de toute espérance généreuse comme de toute claire intelligence; avec elle, ce qui peut-être garda plus de puissance que tout le reste, la partie impure des mystères. Dès le temps de Cicéron, mystère et abomination étaient devenus presque synonymes. Le lien de ces sociétés fut souvent la communauté de honte qui unissait les associés. Ce peuple, qui n'eût pas gardé le secret d'un mythe ou d'une doctrine, garda le secret de son ignominie; et il se passa dans l'ombre de telles choses qu'en ce siècle, où la corruption était si patente, on n'osait pourtant pas les avouer¹.

Ainsi la pensée romaine d'Auguste échouait contre les rêveries d'un siècle malade, qui « ne savait supporter, ni ses maux, ni les remèdes à ses maux² » Ainsi se développait, au mépris des lois et des cultes héréditaires, « cette vaine superstition, ignorante des anciens dieux³. » Ainsi, par l'affaissement des cultes nationaux, par le progrès de la superstition personnelle, par le développement et la corruption des mystères, cette société abdiquait de plus en plus et sa dignité romaine et sa civilisation hellénique, pour aller se perdre dans le panthéisme ou le naturalisme de l'Orient. L'insurrection humaine de l'esprit grec recu-

V. les inscriptions. *Pantheo* — *divo Pantheo* — *Signum Panthei* — *Signum Pantheum* — *Libero Pantheo* — *Sancto Silvano Pantheo* — *Priapo Pantheo*. Orelli, 2110-2117.

1. V. saint Augustin, *de Civ. Dei*, VI, 7; Clemens Alex., *Protreptikon*, 2; Arnobe, *Adversus gentes*; Juvénal, VI, 345 : « Quel autel n'a aujourd'hui son Clodius ? »

2. Ubi nec mala nostra nec remedia pati possumus.
(Tite-Live, *in Praef.*)

3. Vanasuperstitio veterumque ignara Deorum.
(Virgil., *Aeneid.* VIII, 135.)

lait maintenant devant ce vieil antagoniste qu'elle croyait autrefois avoir vaincu. Le monde entier allait boire à cette coupe enivrante et grossière qui le débarrassait du souci de sa propre pensée et de toute estime pour son être; il se rassasiait de ces ténébreux symboles qui tous proposaient à sa vénération les puissances inertes, aveugles, fatales de la nature. Le polythéisme remontait à son origine; il se rafraichissait à sa source première; il se rapprochait de cette idolâtrie primitive des peuples de l'Asie occidentale que les saintes Écritures nous ont peinte en caractères si reconnaissables. A cette Assyrie, siège des abominations de Chanaan et de Babylone, à cette Égypte, mère féconde des superstitions les plus honteuses, la Grèce savante, la puissante Rome, demandaient leurs Attys et leurs Anubis, leur fétichisme grossier et leur symbolisme obscène, ces mutilations sanguinaires et ces sacrifices pour le mort, contre lesquels, vingt siècles auparavant, Moïse prémunisait les Hébreux.

Une exception demeurait pourtant : un reste sérieux était debout de la religion politique de Rome, un reste aussi des adorations humaines de la Grèce, de ses complaisantes apothéoses et de ses dieux à la façon d'Evhémère. Le vrai culte public, celui qui était pratiqué chez tous les peuples et au nom de tous, c'était le culte des Césars. Auguste mort, Néron vivant, tenaient tête aux dieux orientaux et leur disputaient les prières. Ils avaient pour eux, non la persuasion, non la tradition, mais la crainte. César était le dieu auquel on croyait le moins et qu'on adorait le plus.

On peut, d'un règne à l'autre, noter le progrès de ce culte impie. Le principe que l'empereur devenait dieu seulement après sa mort et par décret du sénat, ce prin-

cipe, toujours proclamé¹, fut souvent violé. Auguste, fait dieu de son vivant, bon gré mal gré, eut grand'peine à circonscrire sa divinité dans les provinces et à n'être en Italie qu'un simple mortel².

Tibère fut à son tour accablé de demandes; on le supplia de se laisser adorer. Il est curieux de l'entendre sur ce sujet : « J'ai accordé cette permission aux villes d'Asie, et l'on m'a blâmé; je le faisais pourtant par respect pour l'exemple d'Auguste... et d'autant plus qu'au culte de ma personne on ajoutait des marques de vénération pour le sénat. Y avoir consenti une fois peut être pardonnable, me laisser adorer dans toutes les provinces serait d'un intolérable orgueil..... *J'avoue que je suis mortel et que je subis les lois de l'humanité..... soyez témoins de cette déclaration, et que la postérité s'en souvienne.....* » Et depuis ce temps, ajoute Tacite, il persista dans son refus, modestie selon les uns, prudence selon d'autres, selon quelques-uns bassesse d'âme : « Hercule et Bacchus, disaient-ils, n'ont-ils pas souhaité d'être dieux? les plus hautes ambitions ne con-

1. Tacite, *Annal.*, XV, *cap. ult.* Tertul., *Apolog.*, 34.

2. Les poètes ne se gênent pas pour diviniser Auguste vivant :

Namque erit ille mihi semper deus; illius aram
Sæpè tener nostris ab ovilibus imbuet agnus.

(Virgile, *Eclog.* I, 6.)

In medio mihi Cæsar erit, templumque tenebit.

(*Id.*, *Georg.* III, 15.)

Præsenti tibi maturos largimur honores

Jurandasque tuum per nomen ponimus aras.

(Horace, *Épit.* II, 1.)

Phæbus habet partem, Vestæ pars altera cessit;

Quod superest illis, tertius ille tulit

Stare Palatinæ laurus prætextaque quæren

Stet domus: æternos tres habet una deos.

(Ovide, *Fastes*, IV.)

viennent-elles pas aux âmes les plus hautes? Auguste a prétendu à la divinité et il a mieux fait¹. »

Le zèle des peuples était étrange. Lorsque Tibère eut permis que les villes d'Asie lui élevassent un temple, onze cités se disputèrent l'honneur inouï de posséder cet édifice. L'une vantait les services qu'elle avait rendus à Rome, l'autre son antiquité et sa gloire. « Halicarnasse, disait-elle, était bâtie sur le rocher, nul tremblement de terre ne l'avait ébranlée depuis douze cents ans. Le temple de Tibère serait là éternel comme le dieu! » Mais, comme Milet avait déjà le temple d'Apollon, comme Éphèse possédait Diane, Pergame le dieu Auguste², le sénat pensa qu'elles pouvaient se contenter de ces divinités; et Smyrne posséda le temple de Tibère³.

Encore vivait-on sous un prince singulièrement modeste. Mais jetons un regard sur le temps qui va suivre. Caligula, dont j'ai dit la rage de divinité, eut des temples et dans toutes les provinces et même au Capitole⁴; Claude s'en fit bâtir en Bretagne; Néron à Rome même, par un décret solennel du sénat⁵. Rien de tout cela ne faisait obstacle au culte d'Auguste, culte éternel comme l'empire, culte imposé et

1. Tacite, *Annal.*, IV, 15, 37, 38. J'ai parlé ailleurs de ces refus de Tibère, t. I, p. 297.

2. Pergamēnos sede Augusti ibi sita satis adeptos... Ephesii Milesiique, hi Apollinis, illi Dianæ cærimoniâ occupavisse civitates... (Tacite, *Annal.*, IV, 55, 56.)

3. Tacite, *ibid.*

4. Philon, *de Legat.* Josèphe, *Antiq.*, XIX, 1; XVIII, 48; *de Bello*, II, 9; Suet., *in Calig.*, 22, et ci-dessus, t. II, p. 13 et s.

5. Tanquam humanum fastigium egresso. (Tacite, XV, *cap. ult.*) — La fille de Soranus invoque Néron comme dieu : « Nulla mihi Cæsar's mentio nisi inter numina. » (XVI, 31.) — Tiridate à Néron, V. ci-dessus, t. II, p. 255. — Lucain exalte la divinité de Néron, maudit ensuite celle des Césars; (V. t. II, p. 231, 264, 265.) — Sénèque de même pour Claude (ci-dessus, t. II, p. 169 et s., et *de Tranq. animi*, I, 14.) — Germanicus eut aussi des autels. Tacite, *Annal.*, II, 83.

respecté comme le nom romain¹, culte qui avait ses prêtres dans toutes les villes, et qui dura jusqu'aux derniers temps du paganisme. Et non-seulement Auguste, mais Germanicus, mais Livie²; non-seulement Tibère, mais jusqu'à Séjan; non-seulement Caligula, mais Drusille sa concubine et sa sœur; non-seulement Claude, mais ses affranchis³; non-seulement Néron, mais Poppée⁴; plus tard, que dirais-je? non-seulement un Hadrien, mais un Antinoüs, furent dieux : les uns après leur mort, les autres même de leur vivant; les uns par le fait de l'adulation privée, les autres par un acte solennel de la servilité publique. Et Néron, faisant l'oraison funèbre de Poppée, la louait surtout d'avoir donné le jour à une déesse⁵; cette déesse avait vécu quatre mois. C'étaient là vraiment les grands dieux de l'Olympe, c'étaient leurs autels qu'on entourait, leurs sacerdoces qu'on achetait pour des sommes énormes. Se parjurer par le nom de Jupiter, le mal était petit : mais il fallait prendre garde à tenir son serment quand on avait juré par le nom de César⁶.

Par là, du reste, les cultes nationaux achevaient de se corrompre; le culte des Césars était universel et prenait place auprès de tous les dieux. Toutes les provinces dédiaient des temples à Auguste. En Grèce, les images des

1. Cyzique, privée de sa liberté sous Tibère, pour avoir négligé la construction d'un temple promis à Auguste. Tacite, *Annal.*, IV, 36. Dion.

2. Tacite, *Annal.*, II, 83. Sur Séjan, V. ci-dessus, t. I, p. 307.

3. Vitellius avait une chapelle où il adorait les images de Narcisse et de Pallas. Suet., *in Vitell.*, 3.

4. On reproche à Thraséa « Poppæam divam non credere. » Aussi dit-on de lui : « Spernit religiones, abrogat leges. » (XVI, 22.)

5. Quod divæ infantis parens fuisset. (Tacite, *Annal.*, XVI, 6.) Sur la déification de la fille de Poppée. XV, 23. On compte 53 de ces apothéoses politiques dont 15 pour des femmes.

6. V. Dion, LVII, 9; Tacite, *Annal.*, I, 72; *Cod. Just.*, 41 de *transac-tionib.* (11, 4), 2 de *rebus creditis*, (IV, 1); *Digeste*, 13, § 5 de *jure jurando*, (XII, 2). Tertul., *Apolog.*, 18; Minucius Félix, *in Octavio*, 25.

empereurs étaient plus vénérées que celles de Jupiter¹. Athènes achevait pour Auguste le temple qu'elle avait commencé pour le père des dieux; Octavie avait un temple à Corinthe; la Grèce complaisante rangeait à Olympie les statues des Césars autour de celle de Jupiter, et plaçait auprès de sa chaste Diane toutes les Julies et toutes les Drusilles de Rome².

Certes, en un tel siècle, ni le polythéisme, ni l'idolâtrie, n'étaient tombés. Voilà de leur puissance une double et éclatante manifestation. D'un côté, le naturalisme oriental avec ses croyances grossières et ses pratiques abominables, envahissant la civilisation de l'Occident, corrompait et la vertu romaine et la science grecque; de l'autre côté, l'idolâtrie hellénique remplaçait le culte de la patrie par le culte des Césars, et ce culte de la dépravation par la peur était son plus insensé comme son plus infâme résultat. Les deux erreurs fondamentales du paganisme triomphaient donc à la fois, l'une dans les âmes par la superstition privée, l'autre dans les cités par le culte public. Les formes nationales des religions païennes périssaient corrompues et discréditées; mais dans ce mélange leur principe commun se réveillait plus puissant; ce vieux levain fermentait de nouveau parmi tant de souillures. Les débris des autels nationaux renversés par la conquête romaine formaient comme un seul autel, trophée du polythéisme, où des millions d'hommes adoraient ensemble des milliers de dieux.

1. Philostrate, *in Apollon*, I, 15.

2. Pausanias, II, 3; V, 12. Temples de César et d'Auguste à Sparte, III, 11; des empereurs romains à Élis, VI, 25, etc. Sur ces faits et tous ceux qui sont relatifs à l'état religieux des nations soumises à l'empire romain, lisez l'ouvrage de Tzschirner : *Der Fall des Heidenthums* (La Chute du Paganisme). Leipsick, 1829. Liv. I, t. I, p. 30-73.